



ÉGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE
communions luthérienne et réformée

Le Grain de Sel

Le Grain de Sel n°37
Mars 2024

EDITO

Marc 1 : 14-20

L'appel. Ce mot qui apparaît quelquefois incompréhensible, peut aussi prêter parfois à confusion dans notre société aujourd'hui. Alors que dans la Bible ce mot est porteur de sens puisqu'il justifie cette action de Dieu envers les humains qu'il choisit et envoie pour être des messagers et porteurs du témoignage de la parole de Dieu, de l'évangile de la bonne nouvelle du salut de Dieu.

L'appel de Dieu s'est adressé à des hommes et des femmes, lesquels ont été pour certains des prophètes, des disciples et des apôtres sans oublier les patriarches qui ont été les premiers témoins de Dieu dans le monde.

Outre ces témoins, Jésus vint au monde. Sa mission était de témoigner de la lumière dans le monde. Son ministère ne fut pas comparable à celui de Jean Baptiste, son précurseur. Jésus parcourant la Galilée prêchait l'évangile de Dieu. Dans sa prédication nous relevons quatre grandes notions :

- Le temps est accompli
- Le royaume de Dieu est proche
- Repentez-vous
- Croyez à la bonne nouvelle

Puis Jésus appela des disciples pour qu'ils soient à sa suite. Les premiers qui furent appelés sont les fils Zébédée Jacques et Jean. Il fit d'eux des pêcheurs d'hommes.

Ce qui est impressionnant dans cet appel est que ces disciples, sans qu'ils se posent des questions ont tout quitté, leurs filets, c'est-à-dire leurs outils de travailleur permettant de gagner leur vie. Ils ont aussi quitté ceux qui leur étaient chers.

Les fils de Zébédée ont laissé dans la barque leur père avec tous les ouvriers. C'est pour dire que quand Dieu nous appelle, il attend que nous puissions répondre à son appel et lui obéir.

Les disciples ont entendu et reçu l'appel de Jésus, mais le plus important dans cet épisode, c'est cette écoute de la parole de Dieu, cette bonne nouvelle qui leur avait été annoncée en amont. Les disciples ont été formatés par cette parole de l'évangile que Jésus leur avait annoncée.

Dans ce monde où nous sommes appelés à témoigner de notre foi, notre mission doit être avant tout : « annoncer ce

message d'apaisement et de consolation au peuple de Dieu ».

Notre humanité souffre aujourd'hui de plusieurs maux qui la fragilisent. Les guerres ici, les crises de tout bord là. Tout cela met l'humain dans une situation de fragilité où riment inquiétude et désespoir, incertitude et méfiance... Le monde est en errance, malgré toutes les prouesses de la science et de la technologie.

Certains pensent qu'il faut réinventer le monde, pendant que d'autres se posent la question disant « à quand la fin des temps ». Or, dit la Bible, aucune créature au monde ne peut être maîtresse de sa vie, ni posséder la nature, mais Dieu seul en a le pouvoir.

J'aimerais ici nous rappeler la pensée d'un cinéaste qui dit : « Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu ? » Oui « Qu'avons-nous fait au bon Dieu » ou « Que faisons-nous au bon Dieu » alors qu'il nous veut compagnon. L'avons-nous suivi réellement comme il exige de nous, ou le faisons-nous encore ?

De la même manière dont Jésus a appelé des hommes de son temps pour les établir disciples et pêcheurs d'hommes, il nous appelle aussi aujourd'hui pour que nous accomplissions son œuvre dans le monde.

Jésus nous appelle et nous envoie prêcher dans le monde et aux hommes de notre génération la bonne nouvelle de la venue du Royaume de Dieu.

Ce Royaume de Dieu qui advient est déjà présent parmi nous, Jésus est l'accomplissement du Royaume de Dieu dans le monde. Pour vivre la vie du Royaume de Dieu, deux conditions sont exigées de nous : se repentir (ou se détourner de toutes ses mauvaises voies et laisser la place à Jésus pour qu'il transforme notre vie) et avoir la foi en la bonne nouvelle qui n'est autre que Jésus, le fils de Dieu, Sauveur et Seigneur.

Croyons donc à cette bonne nouvelle et détournons-nous de toutes nos mauvaises voies qui nous éloignent de Dieu et nous privent de la vie du Royaume éternel.

Amen.

CALENDRIER DES ACTIVITES de MARS :

Cultes : tous les dimanches à 10h30

- Dimanche 3 : au temple de Cosne
- Dimanche 10 : au temple de Cosne (Assemblée générale)
- Dimanche 17 : au temple de Nevers (culte commun)
- Dimanche 24 : au temple de Châtillon-sur-Loire (Rameaux)
- Dimanche 31 : au temple de Sancerre (Pâques)
- Dimanche 7 avril : au temple de Cosne

AUTRES ACTIVITES :

- Jeudi 7 : réunion œcuménique à 18h au Relais St-Laurent
- Samedi 9 : réunion du conseil presbytéral à 10h au presbytère
- Mardi 26 : étude biblique à 14h au presbytère puis réunion de prière à 17h
- Jeudi 4 avril : réunion œcuménique à 18h au Relais St-Laurent

ASSEMBLEE GENERALE du 10 MARS :

- 10h15 : émargement
- 10h30 : après un court temps cultuel, assemblée générale électorale
- 13h : repas partagé au presbytère
- 14h : temps de partage où nous pourrions évoquer les projets de notre paroisse

CULTE COMMUN du 17 MARS :

- 10h30 au temple de Nevers : culte commun à nos 2 paroisses
- Suivi par un repas partagé
- Puis concert de musique du temps de Luther

DANS NOS FAMILLES :

Le Père de Gérard Chartrand est décédé le 2 mars aux Etats-Unis.

Obsèques : L'évangile de la résurrection a été annoncé dans notre paroisse lors du décès de notre sœur Lamigje BOS décédée à Cosne le 26 février 2024 à l'âge de 73 ans. Le service funèbre a eu lieu à l'Eglise d'Annay le lundi 04 mars 2024 à 10h00 suivi de l'inhumation au cimetière d'Annay. Repos éternel à son âme.

Nous continuons de prier pour l'ensemble de ces familles en deuil.

¶Contact :

Presbytère : 5 ter rue Vauban - 58000 NEVERS Pasteur : Georges MASSENGO MIGAMBANOU Téléphone : 06 69 64 29 75 Mail : georges.massengo-migambanou@epudf.org epucosne.sancerre@gmail.com	Abonnement annuel : - 15 € exemplaire papier - 10 € envoi par mail
Présidente : Martine VENNINK Téléphone : 02 48 54 3769 ou 06 07 56 02 74 Secrétaire : Patrice BRENEOL - 06 79 84 75 19 Trésorière : Corine TRIMBACH-LEGER Téléphone : 06 61 56 07 11 Adresse : - 46 quai Lestrade - 45500 Gien	Règlement au mois de janvier, chaque année Règlements à l'ordre : - « <i>EPU Assoc. Cultuelle Cosne, Sancerre, BDL</i> » - auprès de la Trésorière - par virement IBAN : FR76 1480 6580 0066 8902 9400 064

-----DADADADA-----
En marche pour une Eglise de témoins fondées sur l'accueil inconditionnel de l'autre et la communion fraternelle.

Nos Temples : Cosne : 48 rue Victor Hugo - 58200 Cosne sur Loire / Sancerre : rue Basse des Remparts - 18300 Sancerre Châtillon sur Loire : rue Franche - 45360 Châtillon sur Loire / 5T, Rue Vauban, 58000, Nevers.